

La réussite en 1^{ère} année de Licence des bacheliers de 2017

Les déterminants de la réussite totale ou partielle en 1^{ère} année de Licence à l'Université d'Orléans en 2017-2018.

L'étude présentée ici sur la réussite en 1^{ère} année de Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 1^{ère} année de Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour l'année universitaire 2017-2018, 2422 néo-bacheliers étaient inscrits en 1^{ère} année de Licence à l'université d'Orléans.

1166 étudiant.e.s ont validé au moins un semestre de leur Licence soit un taux de passage moyen **de 48,1%**; parmi eux, 1002 ont validé leurs deux semestres.

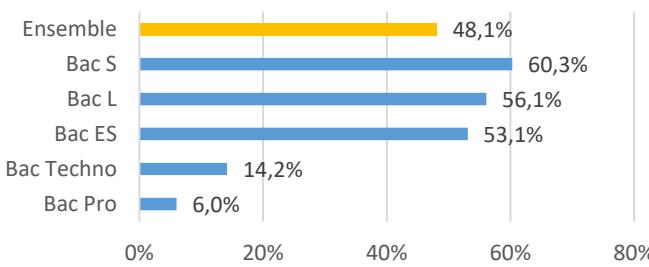
Présentation de la population et leur parcours scolaire

La population des inscrit.e.s en 1^{ère} année de Licence est majoritairement féminine : 53,9% d'étudiantes contre 46,1% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (54,7% contre 40,5%). Moins d'un vingtième des étudiants de L1 est de nationalité étrangère (4,6%).

L'âge d'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat ainsi que la mention obtenue au baccalauréat apparaissent comme des éléments déterminants dans le taux de passage.

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 80,9% des néo-bacheliers ont un baccalauréat général et 19,1% ont un baccalauréat technologique ou professionnel.

Taux de passage selon le type de baccalauréat



	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Baccalauréat de type général	56,6%
Autre baccalauréat	12,1%
Bacheliers à l'heure ou en avance	54,1%
Bacheliers ayant au moins un an de retard	25,7%
Baccalauréat obtenu avec mention (TB, Bien, AB)	69,6%
Baccalauréat obtenu avec mention Passable	30,3%

Parmi les bacheliers généralistes, ce sont les scientifiques qui, plus souvent que la moyenne, ont validé au moins un semestre : 60,3% pour les scientifiques, 56,1% pour les littéraires et 53,1% pour les économistes; les écarts observés sont significatifs.

Les étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général sont également ceux qui, plus souvent que la moyenne, ont obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » : 82,9% des généralistes contre 63,0% pour les non généralistes quand cela concerne 79,1% de l'ensemble des néo-bacheliers.

Parmi les étudiant.e.s, ce sont celles et ceux ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent au moins un semestre à l'issue de cette année : 54,1% de ces bacheliers contre 25,7% des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de passage de 48,1%.

Quel domaine de formation ?

Les domaines présentant un taux de passage nettement supérieur à la moyenne sont ceux de Sciences Humaines et Sociales, et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. A contrario, le taux le plus faible est dans le domaine Sciences, Technologies, Santé (écart à la moyenne de -5,2 points).

Pour le domaine Sciences Humaines et Sociales, la population est particulièrement féminine. En effet près de deux personnes sur trois (65,8%) sont des femmes pour un peu plus de la moitié (53,9%) de l'ensemble des inscrits en 1^{ère} année de Licence. A l'inverse en Sciences, Technologies, Santé, la proportion d'hommes est plus élevée (54,7% contre 46,1% en moyenne).

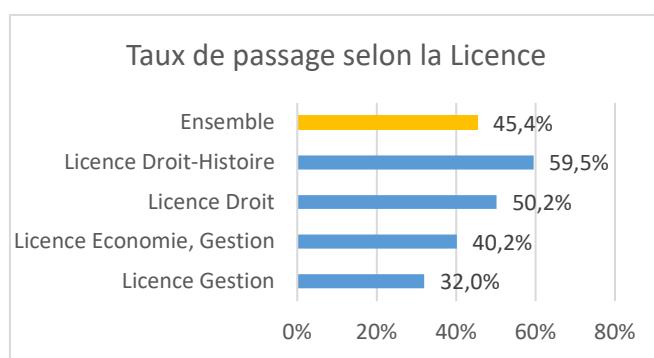


	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Sciences Humaines et Sociales	57,0%
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	55,9%
Arts, Lettres, Langues	46,0%
Droit, Economie, Gestion	45,4%
Sciences, Technologies, Santé	42,9%
Ensemble des Inscrits	48,1%

Droit, Economie, Gestion

La Licence Droit-Histoire a le taux de passage le plus élevé (59,5% soit +14,1 points par rapport à la moyenne). Son effectifs est le plus petit du domaine (42 étudiant.e.s).

C'est en Licence Gestion que le taux de réussite est le plus faible, avec un fort écart à la moyenne de -13,4 points.

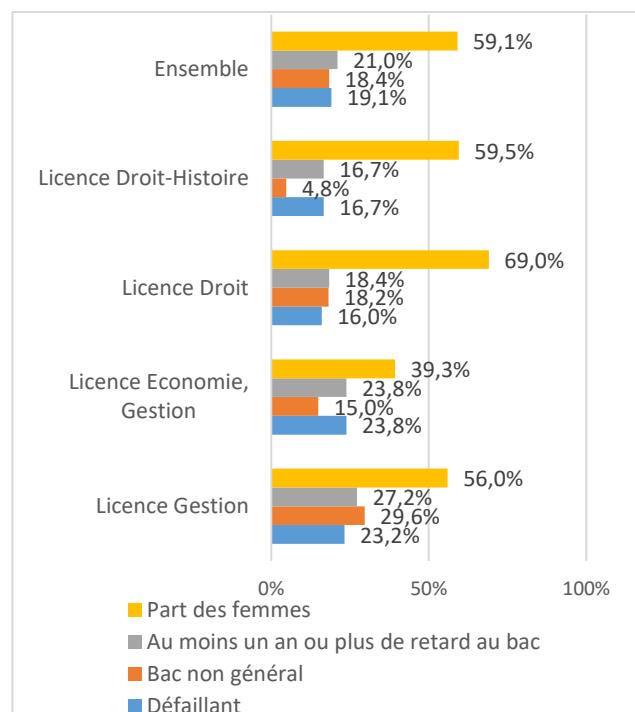


Entre les deux extrêmes du taux de passage de la Licence Droit et celle de Gestion, abstraction faite de celui de la Licence Droit-Histoire, on notera quelques particularités différenciant ces populations.

La part des étudiant.e.s ayant obtenu leur baccalauréat avec un an et plus de retard est plus élevée chez ceux en Licence Gestion par rapport à ceux de Droit : respectivement 27,2% contre 18,4% quand cela concerne 21,0% de l'ensemble des néo-bacheliers inscrits dans ce domaine.

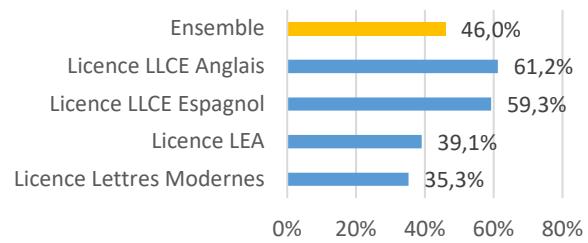
Le poids des bacheliers non titulaires d'un baccalauréat général est également plus élevé en Licence Gestion. Un peu moins de trois étudiant.e.s sur cinq (29,6%) sont ainsi titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un bac professionnel pour moins de deux dixièmes (18,2%) des inscrits en Licence Droit.

La part des néo-bacheliers inscrits en 1^{ère} année de Licence qui sont « défaillant » aux deux semestres, c'est-à-dire qu'il existe au moins une absence (justifiée ou non) à chacun des semestres, est légèrement plus élevée chez les personnes de Licence Gestion (23,2%) que de Licence Droit (16,0%). (Respectivement +4,1 et -3,1 par rapport à la moyenne de ce domaine qui est de 19,2%)



Arts, Lettres, Langues

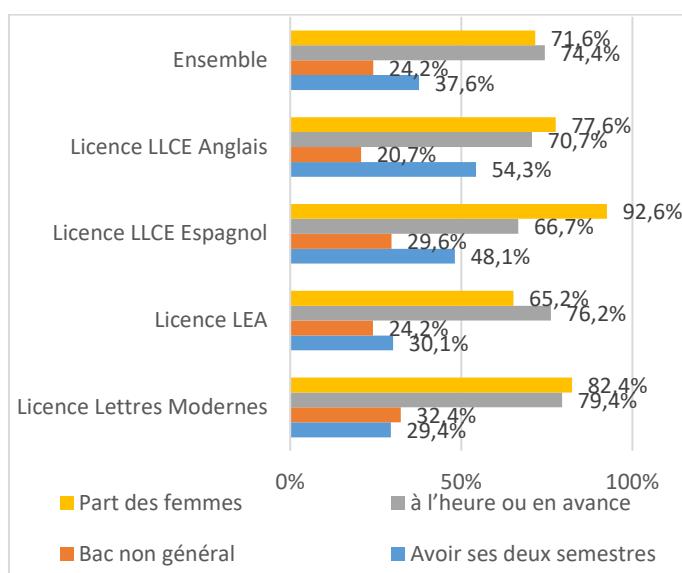
Taux de passage selon la Licence



Dans le domaine Arts, Lettres, Langues la Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion de néo-bacheliers. Elle compte en effet 256 étudiant.e.s contre une vingtaine en Lettres Modernes, une trentaine en LLCE Espagnol et une centaine en LLCE Anglais. Les différences observées au niveau du taux de passage sont significatives.

Les Licences présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne, sont les Licences LLCE Anglais et LLCE Espagnol avec respectivement un taux de réussite de 61,2% et 59,3% contre 46% en moyenne (soit un écart de +15,2 et +13,3 points).

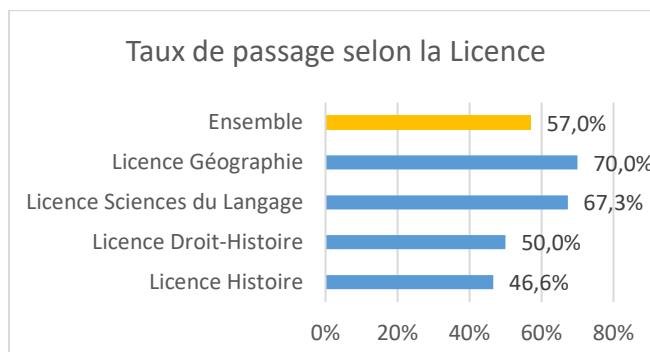
La Licence Lettres Modernes a le taux de réussite, le plus faible (35,3%, soit un écart par rapport à la moyenne de -10,7 points).



Les populations de ces Licences se différencient au niveau du genre où les écarts sont significatifs, du type de baccalauréat et de l'âge au baccalauréat mais les écarts ne sont pas significatifs :

- En LLCE Espagnol (92,6%), Lettres (82,4%) et LLCE Anglais (77,6%), le taux de féminisation est plus élevé par rapport à l'ensemble des Licences du domaine Arts, Lettres, Langues (71,6%). Seule la Licence LEA a un taux de féminisation inférieur à la moyenne (65,2%).
- La proportion de bacheliers non-généraux est plus élevée en LLCE Espagnol et en Lettres (respectivement 29,6% et 32,4% contre 24,2% en moyenne).
- Les bacheliers à l'heure ou en avance sont plus représentés en LEA et Lettres (respectivement 76,2% et 79,4% contre 74,4% en moyenne).

Sciences Humaines et Sociales

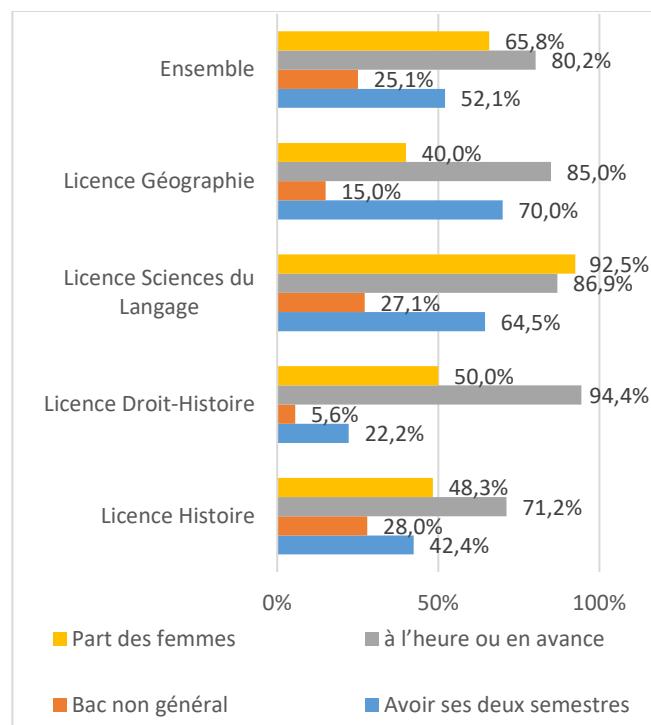


Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, les licences peuvent être classées en deux groupes en fonction de la taille des promotions: Le groupe de la Licence Géographie et la Licence Droit-histoire avec chacun environ une vingtaine d'étudiant.e.s et le groupe des Licences Sciences du Langage et Histoire avec plus d'une centaine de personnes.

A effectif à peu près comparable, le taux de passage est très nettement différent.

En effet si on compare la Licence d'Histoire avec cent-dix-huit néo-bacheliers et la Licence Sciences du Langage avec cent-sept néo-bacheliers, on voit des grandes différences au niveau du taux de passage. Avoir au moins un semestre concerne près des deux tiers des étudiant.e.s (70,0%) en Sciences du Langage pour moins de la moitié (46,6%) des étudiants en Histoire.

On observe la même chose pour les Licences Géographie avec vingt étudiant.e.s et Droit-Histoire avec dix-huit étudiant.e.s. Le taux de passage en Géographie concernant sept étudiant.e.s sur dix (70,0%) contre la moitié en Droit-Histoire (50,0%).



En moyenne plus de la moitié (52,1%) des étudiant.e.s du domaine Sciences Humaines et Sociale ont acquis les deux semestres de leur 1^{ère} année de Licence, pour un peu moins des deux tiers des étudiant.e.s (64,5%) en Sciences du Langage et seulement deux sur cinq (42,4%) en Histoire. Des différences significatives sont observées entre ces deux Licences au niveau du genre et de l'âge au baccalauréat.

La population en Sciences du Langage est extrêmement féminine: 92,5% sont des femmes contre 48,3% en Histoire. Le baccalauréat a d'ailleurs été obtenu plus souvent « à l'heure ou en avance » en SDL qu'en Histoire (respectivement 86,1% pour 71,2%).



Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

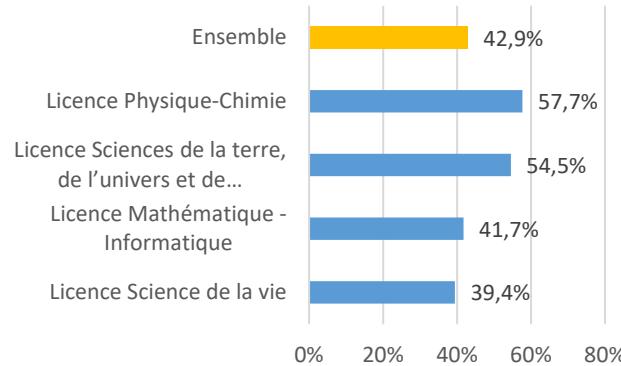
Pour rappel, le taux de passage dans ce domaine est de 55,9% dont 46,7% avec deux semestres acquis. Un peu plus d'un néo-bachelier sur dix (12,7%) est défaillant aux deux semestres.

Acquérir au moins un semestre est plus souvent le fait des jeunes femmes, des titulaires d'un baccalauréat général ou ceux ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance :

- Un peu plus de sept néo-bachelières sur dix (71,6%) pour la moitié (50,0%) de leurs homologues masculins ont au moins acquis un semestre.
- Près des deux tiers (65,7%) des titulaires d'un baccalauréat général pour moins d'un cinquième des bacheliers non généraux (17,4%).
- Les trois cinquièmes de ceux ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance (60,1%) contre un peu plus d'un tiers de ceux ayant au moins une année de retard (35,6%).

Sciences, Technologies, Santé

Taux de passage selon la Licence



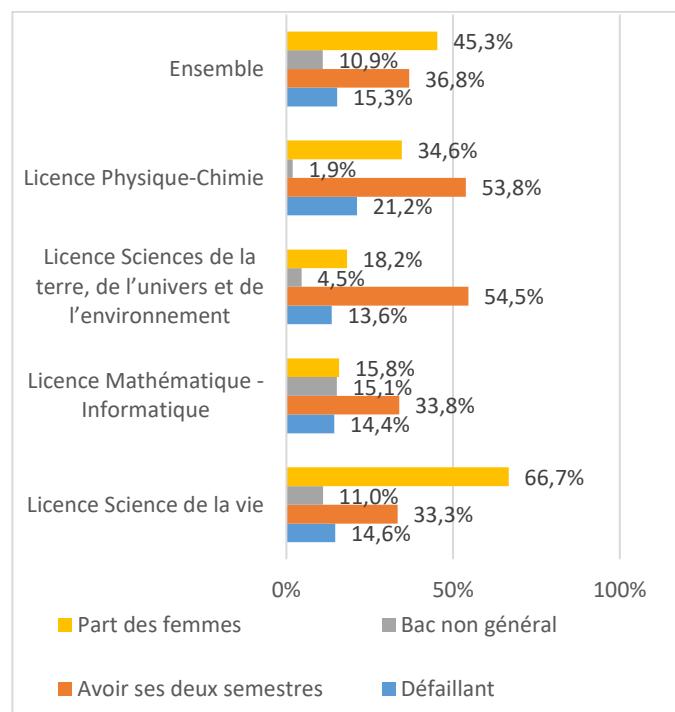
Parmi les quatre Licences 1^{ère} année dans ce domaine, deux sont à petits effectifs : une vingtaine de néo-bacheliers en Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (STUE) et une cinquantaine en Physique - Chimie. C'est d'ailleurs dans ces deux Licences que le taux de passage est supérieur à la moyenne (écart à la moyenne de +11,6 et +14,8 points), le taux de passage dans ce domaine étant 42,9%.

Les effectifs les plus importants sont en Licence Mathématique - Informatique et en Licence Science de la vie : respectivement 139 et 246 inscrit.e.s. Ce sont les Licences qui ont un taux de réussite inférieur à la moyenne (respectivement 41,7% et 39,4% contre 42,9% en moyenne).

Les différences observées entre les Licences sont significatives. Plus souvent que la moyenne, ce sont les néo-bacheliers en Physique-Chimie et en STUE qui ont acquis les deux semestres de leur 1^{ère} année de Licence. En effet, ils représentent plus de la moitié (respectivement 53,8% et 54,5%) des inscrit.e.s contre un peu plus d'un tiers des inscrit.e.s dans le domaine (36,8%) et un tiers en Mathématiques-Informatique (33,8%) et Science de la vie (33,3%).

Les différences observées entre les Licences selon le genre sont significatives et légèrement significatives selon le type de baccalauréat. Quand, en moyenne, le taux de féminisation est de 45,3%, il atteint 66,7% en Science de la vie. Ce taux est inférieur à la moyenne dans les trois autres Licences: 15,8% en Math-Info, 18,2% en STUE et 34,6% en Physique-Chimie.

La part des bacheliers non généraux est supérieure à la moyenne en Science de la vie et en Mathématique-Informatique (respectivement 11,0% et 15,1%) quand en moyenne il est de 10,9%.





La réussite selon l'origine sociale

Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre d'inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi, seulement 6,4% des inscrits ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

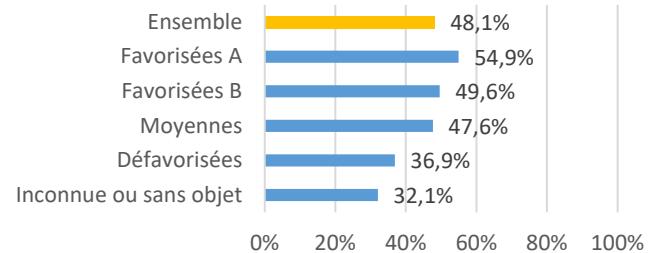
	Effectifs	Catégories les plus représentées
Favorisées A ¹	748	30,9%
Favorisées B ²	589	24,3%
Moyennes ³	655	27,0%
Défavorisées ⁴	274	11,3%
Inconnu	156	6,4%

Ce sont les inscrits dont l'un des parents appartient à l'une des catégories « favorisées » qui sont les plus nombreux avec un peu plus de la moitié des inscrits (55,2%). Les inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou défavorisée ne représente qu'un peu plus d'un cinquième des inscrits.

Lorsqu'on observe le taux de passage en fonction de la PCS des parents, nous pouvons noter que l'origine sociale est un fort déterminant au niveau de la réussite de l'année.

Les catégories les plus favorisées ou moyennes ont un taux de réussite supérieur ou proche de la moyenne générale. En effet, ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées A » et « Favorisées B » qui, un peu plus souvent que la moyenne, réussissent l'année : 54,9% et 49,6% pour 48,1% de l'ensemble de la population des néo-bacheliers de 1^{ère} année de Licence. La catégorie « Moyennes » a un taux de réussite très légèrement inférieur à la moyenne avec 47,6%, soit -0,5 points de différence.

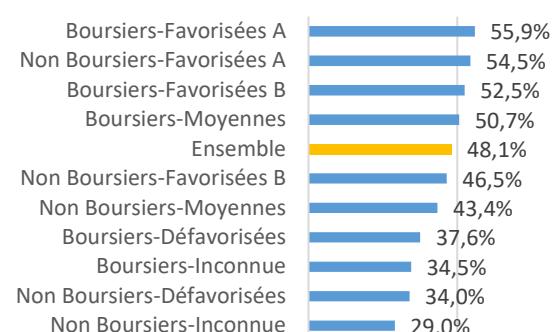
Taux de réussite selon l'origine sociale



Il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre eux et ceux dont la catégorie est « défavorisée » ou « Inconnue ». En effet, le taux de réussite chez les trois autres catégories est au-dessus ou proche de la moyenne contre 36,9% pour la catégorie « défavorisée » et 32,1 % pour la catégorie « Inconnue ».

L'information sur le fait d'être boursier ou non est aussi renseignée dans la base APOGEE. En 2017-2018, 50,3% des inscrit.e.s étaient boursiers. Les boursiers obtiennent, plus souvent que la moyenne, leur passage en 2^{ème} année (48,6% des boursiers contre 47,7% des non-boursiers).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur le taux de passage en 2^{ème} année.



On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s, les boursiers ont un taux de passage plus important par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance et leur taux de réussite est supérieur à la moyenne.

¹ « Favorisées A » : chef d'entreprise de dix salariés ou plus, profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, profession information, arts, spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur-cadre technique d'entreprise, instituteur et assimilé.

² « Favorisées B » : Profession intermédiaire santé - travail social, clergé ou religieux, profession intermédiaire administration fonction publique, profession intermédiaire administration - commerce entreprise, technicien, contremaître ou agent de maîtrise.

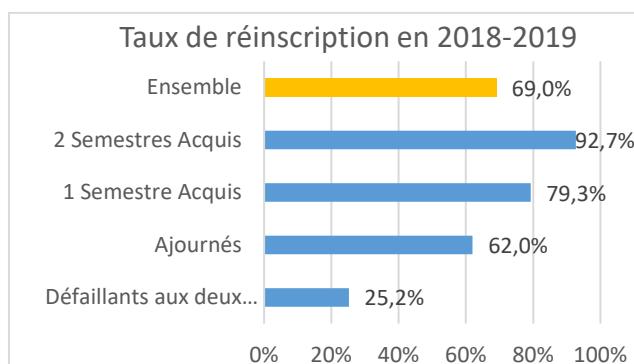
³ « Moyennes » : agriculteur exploitant, artisan, commerçant et assimilé, employé civil – agent service fonction publique, policier ou militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de service direct aux particuliers.

⁴ « Défavorisées » : ouvrier qualifié ou non, ouvrier agricole, retraité employé et ouvrier, chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle.



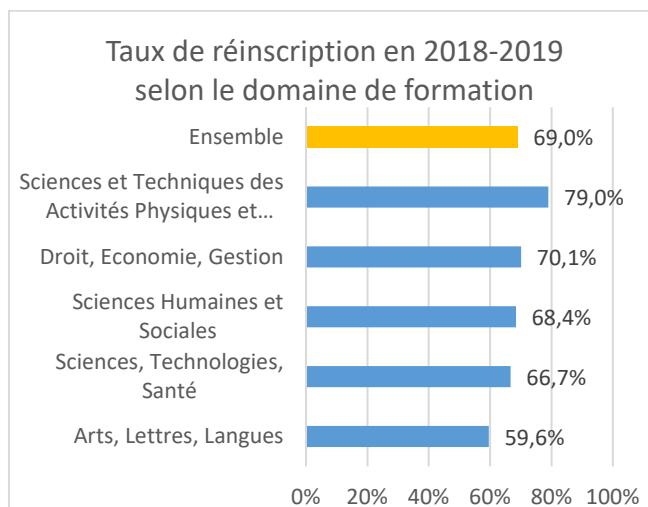
Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après une 1ère année de Licence

Plus de deux néo-bacheliers sur trois (69,0 %) de 1^{ère} année de Licence se sont réinscrits à l'université d'Orléans l'année suivante. La réinscription concerne neuf étudiants sur dix (90,8%) ayant obtenu au moins un semestre, un peu plus de trois sur cinq (62,0%) aucun semestre, « ajournés » et un quart (25,2%) ayant été « défaillants » aux deux semestres.



C'est dans le domaine Arts, Lettres, Langues que le taux de réinscription est le plus faible : 59,6% se sont réinscrits à l'université d'Orléans quand cela concerne 79,0% de ceux du domaine Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Plus finement, on notera que ce sont les 1^{ères} années de Licence Lettres modernes et LEA qui se réinscrivent moins souvent que la moyenne : respectivement 47,1% et 57,4% se sont réinscrits contre 66,4% de ceux de la Licence LLCE Anglais et 66,7% de la Licence LLCE Espagnol.



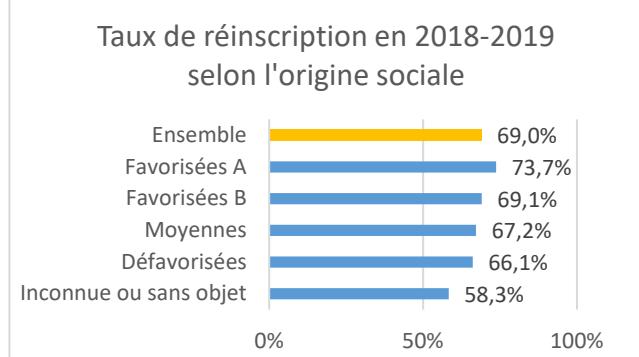
Les différences observées selon le domaine de formation de la 1^{ère} année de Licence sont significatives.

L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

Ce sont les néo-bacheliers pour qui la PCS des deux parents est « inconnue ou sans objet » qui se sont le moins réinscrit.e.s l'année suivante à l'université d'Orléans (58,3%).

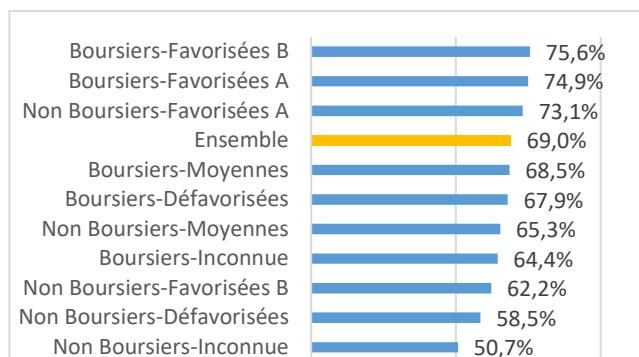
Les catégories « Défavorisées » et « Moyennes » se sont aussi, moins souvent que la moyenne, réinscrites en 2018-2019 (respectivement 66,1% et 67,2%, soit -2,9 et -1,8 points d'écart par rapport à la moyenne), contre près des trois-quarts pour ceux de la catégorie « Favorisées A » (73,7%).

Pour chacune des autres catégories sociales, le taux de réinscription est de deux tiers ou plus des néo-bacheliers de chaque catégorie.



La réinscription dans l'établissement concerne plus souvent que la moyenne les étudiant.e.s qui étaient boursier(e)s en 2017-2018 : 71,0% des boursiers contre 66,8% des non-boursiers. L'écart observé est significatif.

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur la population des présents dans l'établissement en 2018-2019.



On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s, les boursiers ont une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance.



Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

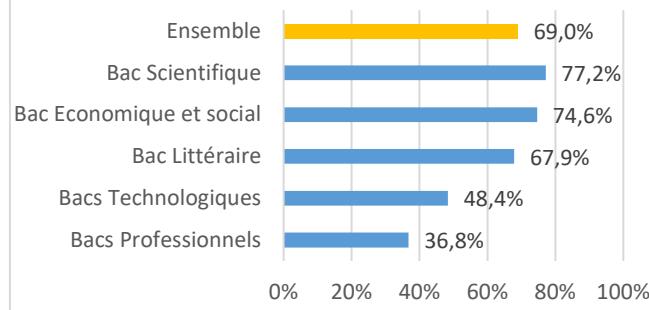
L'âge au baccalauréat et le type de baccalauréat sont également des déterminants dans le fait de se réinscrire ou non à l'Université. En effet, un peu de sept néo-bacheliers sur dix (72,0%) ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » se sont réinscrits contre plus de la moitié (57,5%) avec un an ou plus de retard.

La réinscription concerne plus souvent que la moyenne les bacheliers généraux: 74,5% pour ces derniers contre 48,4 % pour les bacheliers technologiques et 36,8% pour les bacheliers professionnels.

Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique ou encore avoir obtenu son baccalauréat avec un an ou plus de retard est plus souvent le fait des jeunes issus des catégories « Défavorisées » ou non renseignées pour les deux parents.

Dans le domaine Arts, Lettres, Langues où le taux de réinscription est le plus faible, la proportion de personnes issus de ces deux catégories est plus élevée dans le domaine Arts, Lettres, Langues que dans les autres catégories. Ils représentent un peu moins d'un quart des néo-bacheliers (23,1%) inscrits dans ce domaine contre en moyenne un peu moins d'un jeune sur cinq (19,3%) pour l'ensemble des domaines.

Taux de réinscription en 2018-2019
selon le type de baccalauréat

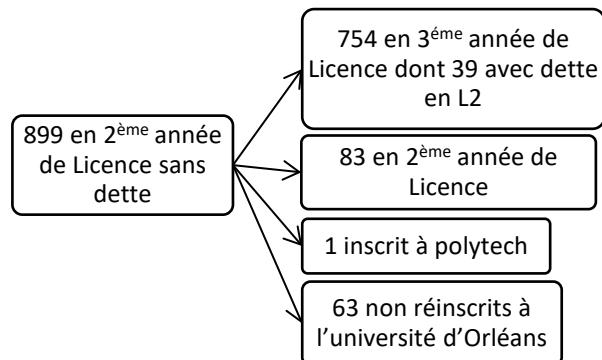


Quelle poursuite d'études ?

1615 néo-bacheliers ont poursuivi leurs études à l'université d'Orléans. En 2018-2019, 2 sont en Diplôme Universitaire, 22 sont en 1^{ère} année de DUT, 580 sont en 1^{ère} année de Licence, 2 se sont inscrit.e.s à polytech, 9 en 1^{ère} année d'Ecole universitaire de kinésithérapie, 101 sont en 2^{ème} année de Licence avec dette en L1 et 899 sont en 2^{ème} année de Licence.

Parcours des inscrits en 2^{ème} année de Licence

En 2018-2019, sur les 899 étudiant.e.s qui se sont consacré(e)s uniquement à leur 2^{ème} année de Licence, 838 (soit 93,2%) sont réinscrit.e.s en 2019-2020. Leur situation en 2019-2020 est décrite ci-dessous :

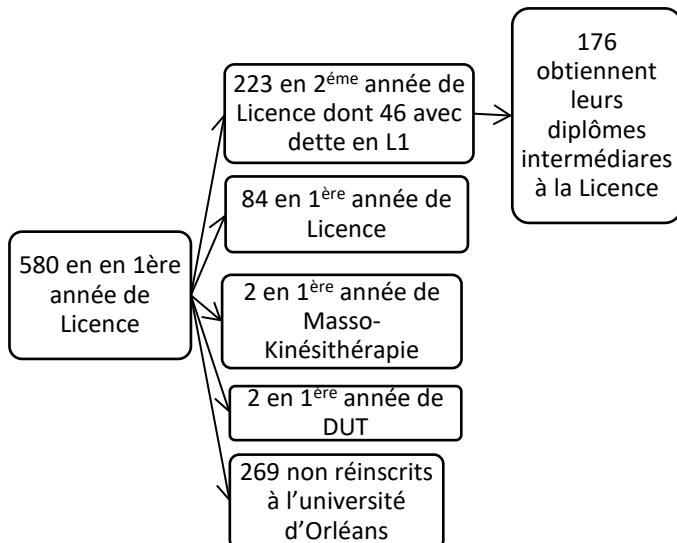


En 2019-2020, 369 de ces 838 étudiant.e.s ne sont pas réinscrits en 2020-2021 (soit 44,0%). Ils ont quitté l'université pour l'essentiel avec l'obtention d'un diplôme, seulement treize sont sortis sans diplôme. Dix-Huit ont obtenu le diplôme intermédiaire à la Licence et trois cents trente-huit la Licence.

469 étudiant.e.s se sont donc réinscrit.e.s en 2020-2021 (soit 55,8%). Parmi eux 401 étaient, l'année précédente, en 3^{ème} année de Licence dont 22 avec dette en L2. Parmi ces derniers, 344 sont en 1^{ère} année de Master (soit 85,8%).

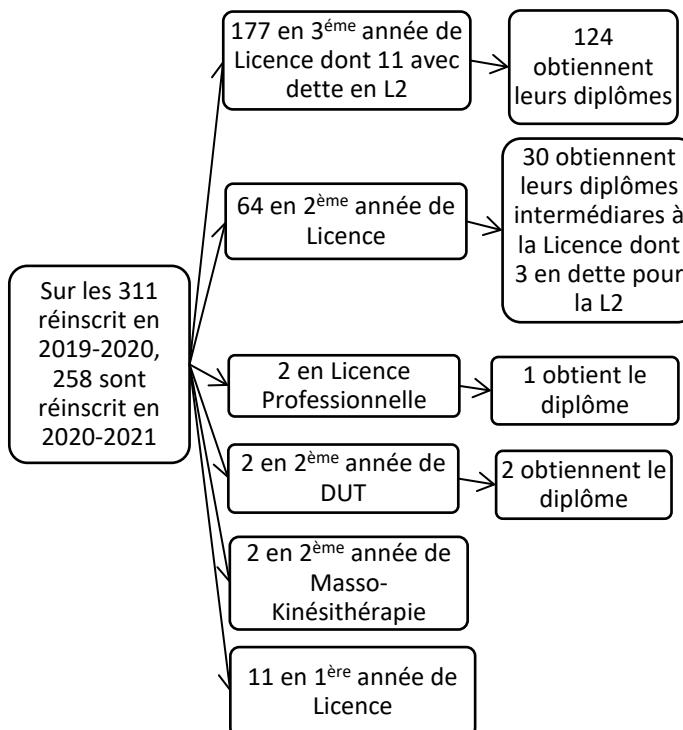
Parcours des réinscrits en 1^{ère} année de Licence

Sur les 580 jeunes réinscrit.e.s en 1^{ère} année de Licence en 2018-2019, 311 sont présents en 2019-2020 (soit 53,6%), dont plus de la moitié en L2 (223, soit 71,7%). Plus de la moitié de ces jeunes (78,9%) inscrits en 2^{ème} année de Licence en 2019-2020, ont obtenu le diplôme intermédiaire à la Licence.





Plus des trois-quarts (258, soit 83,0%) des inscrit.e.s en 2019-2020 sont présent(e)s en 2020-2021



Quand ils ne se sont pas réinscrit.e.s à l'université, seulement cinq partent avec le diplôme intermédiaire à la Licence.

Parcours des réinscrits en 2^{ème} année de Licence avec Dette au niveau L1

Enfin, sur les 101 étudiant.e.s qui étaient en dette au niveau de la L1 en 2018-2019, 82 se sont réinscrit.e.s en 2019-2020. Parmi ces derniers, vingt-sept ne sont plus présents l'année suivante en 2020-2021: quatre ont le diplôme intermédiaire à la Licence et seize sont titulaires de la Licence.

Conclusion :

L'observation sur quatre années des néo-bacheliers inscrits à l'université depuis 2017-2018 permet de mettre en lumière l'impact des déterminants que sont le genre, l'âge au baccalauréat, le type de baccalauréat ou encore l'origine sociale dans l'inscription dans certaines Licences et domaines mais aussi dans la réinscription ou non à l'université et la réussite. Dans cette cohorte de quatre années consécutives, la part des titulaires d'un baccalauréat général est de Huit étudiants sur dix (80,9%).

Près de Trois étudiants sur dix (30,1%) ont obtenu leur Licence en trois ans à l'université d'Orléans et près de la moitié d'entre-eux (48,1%) ont enchaîné pour l'essentiel en 1^{ère} année de Master (25 se sont réinscrits dans une autre formation).

Plus souvent que la moyenne ce sont les jeunes femmes, les titulaires d'un baccalauréat général et les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance qui réussissent leur Licence en trois ans.